

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 mars 2018

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 659)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN413

présenté par
M. Bridey, rapporteur

ARTICLE 2

RAPPORT ANNEXÉ

À la première phrase de l'alinéa 471, supprimer le mot : « annuel ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.